

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 24 janvier 1881](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 24 janvier 1881

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 24 janvier 1881, 1881-01-24

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 12/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50428>

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 2 p. (359r, 360v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 janvier 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Lieu de destination 11, route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur le tracé de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin pense que les manœuvres de l'administration départementale auprès des conseils municipaux ont pour objet de faire pression sur le ministre des Travaux publics pour qu'il déclare d'utilité publique le chemin de fer projeté par Menche de Loisne. Il demande à Turquet ce que pensent du projet le ministre, la commission de la Chambre des députés et son rapporteur. Sur les élections : Godin rappelle à Turquet la défaite de ses adversaires aux élections municipales et l'assure que Tanneur, qui se prépare à annoncer sa candidature pour les élections législatives et cantonales, n'a pas de chances de l'emporter.

Notes Destinataire : Ferdinand Sarrien est alors le rapporteur de la commission des chemins de fer de la Chambre des députés.

## Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Élections](#)

Personnes citées

- [Sarrien, Ferdinand \(1840-1915\)](#)
- [Tanneur, Constant César](#)

Événements cités

- [Élections législatives \(21 août et 4 septembre 1881, France\)](#)
- [Élections municipales \(9 et 16 janvier 1881, France\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Luze, le 27 Janvier 1855

Cher Député et collègue

J'apprends que votre administration départementale manœuvre en ce moment de façon à obtenir des conseils municipaux des délibérations tendant à presser M. le Ministre de faire déclarer d'utilité publique le chemin de fer proposé par M. Menche de Loiron, sans tenir compte des difficultés

particulières auxquelles par le contre-projet entre Hucigney et Geisa; et cela, sous le prétexte que les populations sont pressées d'en finir.

Je vous serais bien obligé de vous informer où en sont les choses, près du Ministre, près de la Commission et surtout près du Préfet. Vous pouvez compter sur toute ma disposition, si vous la jugez nécessaire.

Veuillez me dire aussi

M. Eugène

ce que vous pensez  
de la dernière note  
que je vous ai adressée.  
— Ma dernière lettre vous  
a fait voir combien sont  
répandues les espérances  
nos adversaires à Guise. Je  
ne voudrais pas dire que  
vous ayez pu avoir rien  
à redouter de la candi-  
dature de Cassin aux  
élections prochaines, je  
vais que votre élection  
ne pourrait avoir à souffrir  
de sa concurrence, mais  
dans tous les cas, les  
espérances de ce parti

sont tellement aplaties  
qu'il y a tout lieu de  
penser que Cassin se  
songera plus de long-  
temps à poser sa can-  
didature ni à la  
députations, ni au  
Conseil général.

Notre bien dévoué